



Délibération n° 4

Conseil Municipal du Mardi 30 juin 2020

FINANCES

Domaine de compétence :
7.1 – Décisions budgétaires

Le Mardi trente Juin deux mille vingt à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :
22/06/2020

Membres présents : 26

Membres ayant donné pouvoir : 3

Membre(s) excusé(s) : 1

Membre(s) non excusé(s) : 3

Nombre de votants : 29

Affiché le 02/07/2020

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Bernard WAUQUIER, Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Charles LANQUETIN, **Adjoints**, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Frédéric CADET, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Catherine SIBLISKI, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marine NEMPONT, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Philippe RAMET, Madame Sophie DENEUX, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur René BONVOISIN, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, **conseillers municipaux**.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Grégory HURTREL à Madame Aurore WACOGNE, Madame Christelle BEURAIN à Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Maxime GUERVILLE à Monsieur Franck TINDILLIER

Absent (s) excusé (s) : Madame Anne-Marie GOLDSTEIN,

Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Monsieur Xavier BRASSART

Votants : 29

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE

Objet : **Budget principal de la Ville**
Affectation du résultat 2019

Rapporteur : Monsieur Philippe FAIT, Maire

Synthèse de la
délibération :

Budget principal de la Ville - Affectation du résultat 2019

Après avoir adopté le Compte Administratif du budget principal de la Ville, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats comme indiqués ci-après :

VILLE - Affectation des résultats année 2019

Libellé	Fonctionnement			Investissement		
	Dépenses	Recettes	Solde (R-D)	Dépenses	Recettes	Solde (R-D)
Opérations Réalisées en 2019	14 843 407,58	15 404 519,15	561 111,57	4 110 970,00	1 954 543,45	-2 156 426,55
Résultats 2018 reportés		3 134 094,56	3 134 094,56		1 168 171,68	1 168 171,68
Résultats Zone Artisanale		189 587,10	189 587,10			
Résultats année 2019	14 843 407,58	18 728 200,81	3 884 793,23	4 110 970,00	3 122 715,13	-988 254,87
Restes à Réaliser 2019	/	/	/	1 969 860,80	1 116 126,73	-853 734,07
Résultat Global			3 884 793,23			-1 841 988,94

Résultat de fonctionnement dégagé en 2019	3 884 793,23	
Affectation obligatoire à l'investissement	988 254,87	Compte 1003 - R.I - Excédents de fonctionnement capitalisés
Excédent de fonctionnement reporté en 2020	2 896 538,36	Compte 002 - R.F. Excédent antérieur reporté fonctionnement
Déficit d'investissement reporté en 2020	988 254,87	Compte 001 - D.I - Déficit antérieur reporté Investissement

	Dépenses	Recettes
1068 - R.I : Excédent de fonctionnement capitalisé		988 254,87
002 - R.F : Excédent antérieur reporté en Fonctionnement		2 896 538,36
001 - D.I : Déficit antérieur reporté Investissement	988 254,87	
Restes à Réaliser Recettes		1 116 126,73
Restes à Réaliser Dépenses	1 969 860,80	
Solde	2 958 115,67	5 000 919,96
Solde Excédentaire :		2 042 804,29

La délibération est adoptée par 29 voix pour.

Vu pour être affiché le 02 Juillet 2020 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.